



FÉNELON

PROFESSIONNEL

LYCÉE NOTRE-DAME

A LIRE ET A CONSERVER

CIRCULAIRE DE RENTREE ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Groupe Scolaire Fénelon

Rentrée des enseignants du Collège-Lycée Fénelon et du Lycée Professionnel Notre-Dame le :
Vendredi 30 août 2024

Lundi 2 septembre 2024 : rentrée des élèves selon planning ci-après :

9h-15h50 AVEC LE PROFESSEUR PRINCIPAL

- 3^{ème} Prépa-Métiers
- 1^{ère} année CAP (EPC, ELECTRICIEN)
- 2^{ndes} BAC PRO (MGTL, MRC, TEPD, OL, MTNE)

14h-15h50 AVEC LE PROFESSEUR PRINCIPAL

- 2^{ème} année CAP (EPC, ELECTRICIEN)
- 1^{ères} et T^{ales} BAC PRO (AGORA, MCVA, TEPD, OL, MELEC)

Début des cours selon l'emploi du temps le mardi 3 septembre.

Chaque parent et chaque élève aura pris connaissance du **règlement intérieur de l'établissement** avant la rentrée.

La sweat-shirt à capuche du groupe scolaire sera remis aux élèves durant le mois de septembre. Comme convenu avec les élèves, son port sera obligatoire tous les jeudis.

RESTAURATION

La demi-pension commence le LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

Un repas complet, chaud et équilibré est proposé au prix de 6.30€, moyennant l'approvisionnement du « Compte-cantine », achat réalisable en ligne sur Ecole Directe.

Les élèves déjeunant au self sont autorisés à sortir du lycée entre 12h30 et 12h55 (à l'exception des élèves de 3^{ème} Prépa-Métiers).

Pour les élèves, il est interdit d'apporter son déjeuner au sein de l'établissement.

Pensez à télécharger l'application Ecole Directe afin d'utiliser votre badge cantine disponible dans ladite application.

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Ils seront envoyés sur Ecole Directe dès le mardi 2 septembre 2024 à chaque élève ayant effectué la rentrée la veille.

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL – ENT

Notre ENT se nomme Ecole Directe (coledirecte.com), pour chaque famille nous aurons deux types de compte, un « FAMILLE » pour les représentants légaux et un « ELEVE » pour les

enfants. Il est important que les membres de la famille se connectent bien au compte qui leur est associé. Le compte « FAMILLE » offre un accès à certaines rubriques du compte « ELEVE » pour permettre une supervision de la scolarité de l'élève (notes, vie scolaire, messagerie). Pour les nouveaux inscrits, les codes « ELEVE » seront donnés en classe à la rentrée.

RÉUNION DE RENTRÉE DES PARENTS DES ÉLÈVES ENTRANTS

Nous souhaitons rencontrer **tous les parents des nouveaux élèves** dès le début pour exposer nos recommandations, nos projets, nos exigences et faire en sorte que l'année scolaire soit une réussite pour tous les élèves.

Cette réunion, programmée **de 18h00 à 20h00**, se déroulera en deux temps : une rencontre avec le chef d'établissement, en assemblée générale – et une rencontre avec l'équipe pédagogique, par classe.

Vendredi 13 septembre 2024

- 3^{ème} PREPA METIERS
- 1^{ère} CAP (EPC, ELECTRICIEN)
- 2^{nde} BAC PRO (MGTL, MRC, TEPD, OL, MTNE)

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DES ENSEIGNANTS :

- Vendredi 18 octobre 2024
- Mercredi 5 février 2025
- Jeudi 3 juillet 2025

CALENDRIER DES SÉJOURS PÉDAGOGIQUES :

- Journée d'intégration en Baie de Somme le jeudi 12 septembre 2024.
- Pèlerinage à Rome du 29 septembre au 4 octobre 2024.
- Séjour linguistique à Malte du 24 au 27 mars 2025.
- Séjour ski : Février 2025 (sous réserve).

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

L'année scolaire est divisée en 3 périodes (2 en Terminale BAC PRO). Ces dernières diffèrent en fonction de la filière. Le découpage de l'année sera envoyé via Ecole Directe à la rentrée.

PORTES OUVERTES

- Samedi 22 ou 29 mars 2025 de 9h à 12h
- Vendredi 13 juin 2025 de 17h à 19h

REMISE DES DIPLÔMES

- BAC PRO : vendredi 13 décembre 2024
- CAP/DNB : vendredi 10 janvier 2025

Les dates sont données à titre indicatif, une invitation sera transmise.

RÉUNIONS PARENTS/PROFESSEURS.

La 1^{ère} réunion Parents/Professeurs se tiendra le **samedi 14 décembre 2024 de 8h30 à 12h30** pour l'ensemble des classes.

Cette rencontre avec les enseignants est **INDISPENSABLE** pour faire le bilan du trimestre et déterminer les axes de progrès à développer pour l'avenir.

La 2^{nde} réunion Parents/Professeurs se tiendra le **vendredi 28 mars 2025 de 17h à 19h.**

RELEVÉS DE NOTES

Les notes et les bulletins scolaires sont consultables sur le site « **Ecole directe** ».

SEMAINE PARCOURSUP (pour les classes de terminales BAC PRO)

Du lundi 27 au 31 janvier 2025

CONGÉS SCOLAIRES

TOUSSAINT	du vendredi 18 octobre après les cours au lundi 4 novembre 2024.
CONGÉS DE NOËL	du vendredi 20 décembre après les cours au lundi 6 janvier 2025.
CONGÉS D'HIVER	du vendredi 7 février après les cours au lundi 24 février 2025.
CONGÉS DE PRINTEMPS	du vendredi 4 avril après les cours au mardi 22 avril 2025.
PONT DE L'ASCENSION	du mercredi 28 mai au dimanche 1 ^{er} juin 2025.
PENTECÔTE	le lundi 9 juin 2025.
CONGES ESTIVAUX	samedi 5 juillet pour les élèves.

Les dates de fin d'année seront indiquées ultérieurement en fonction du calendrier des examens.

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

Les PFMP sont des périodes de professionnalisation, d'expérimentation des savoirs et savoir-faire de l'élève en entreprise. Elles sont inscrites dans le référentiel, font donc partie de la scolarité et sont **obligatoires**. **Les élèves bénéficient d'une allocation par jour effectué.**

L'évaluation des PFMP est prise en compte pour l'obtention du diplôme.

Aucun stage ne sera possible en dehors des périodes fixées par le lycée.

(Voir calendrier disponible sur le site de l'établissement)

AIDES FINANCIÈRES

- Aide Région Atouts Normandie :

Vous devez obligatoirement inscrire votre enfant avant la rentrée sur le site www.atouts.normandie.fr pour bénéficier de cette aide. Ce dispositif se décompose en deux volets :

- 40 € par élève pour l'achat de manuels scolaires et livres en librairie
- 100 € **par élève de seconde** des **filières OL, TEPD et MELEC** pour les achats d'équipement professionnel

En l'absence de cette inscription, vous ne pourrez bénéficier de l'avoir correspondant sur les malles des filières optique et dentaire facturées par l'établissement.

- Bourses :

Conformément au règlement financier du lycée, l'attribution des bourses et les éventuels remboursements s'il y a lieu, se font **chaque fin de trimestre, exclusivement par virement.**

Aucune avance du versement des bourses ne sera envisageable en dehors de ces 3 périodes.

Il conviendra donc de régler vos échéances mensuelles jusqu'à l'attribution du montant trimestriel de la bourse.

INFORMATIONS

Il importe de s'adresser :

- Aux professeurs principaux : pour toutes questions concernant la scolarité de votre enfant, pour les PFMP (périodes de formation en milieu professionnel).
- A la Vie Scolaire : en charge de l'encadrement des élèves, et notamment des retards, absences et sanctions.
- Au secrétariat : pour les rendez-vous avec la Direction, toutes questions d'ordre administratif, pour le suivi des frais de scolarité, pour la bourse scolaire.

HORAIRES

Les élèves doivent se présenter au lycée 5 minutes avant le début des cours.

<u>Horaire des cours</u>		<u>Ouverture du lycée</u>
Matin	: 8h00 – 12h05	Du lundi au vendredi : 7h30 – 17h30
Après-midi	: 13h00– 17h05	Le mercredi : 7h30 – 12h05

LISTE DES FOURNITURES

Vous pouvez prévoir les effets inscrits sur la liste présente sur le site, les manuels nécessaires à la scolarité de votre enfant s’y trouveront également.

Votre enfant a l’obligation de se présenter au lycée avec un cartable et l’ensemble de ses effets scolaires (fournitures et livres) **pour le lundi 11 septembre 2024 au plus tard.**

Les élèves de Seconde BAC PRO et 1^{ère} année de CAP se verront équipés d’un PC portable, prêté par la région durant l’intégralité de leur cursus. Cette remise s’effectuera dans le courant du mois de septembre.

ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE

Votre enfant a la possibilité de prendre part à une activité sportive, de faire partie d’une équipe et de participer à des compétitions UNSS.

Des disciplines lui seront proposées par les enseignants d’EPS à la rentrée.

TEST DE NATATION DE DÉBUT D’ANNÉE :

Classes concernées : Toutes les secondes BAC PRO et les premières années de CAP.

Dans le cas où le test ne pourrait être effectué pour raison médicale, une dispense de natation sera à présenter à l’enseignant d’EPS.

ÉVALUATIONS ET EXAMENS

- 3èmes : ASSR 2/PIX/Evalang/DNB
- CAP : 1^{ère} année : Tests de positionnement
2^{ème} année : PIX/CAP
- BAC PRO :
Seconde : Tests de positionnement
Première : Attestation de Réussite Intermédiaire
Terminale : PIX/BAC PRO

Les dates de passation des tests de positionnement, Evalang, des évaluations PIX ainsi que des examens DNB et BAC PRO seront déterminés par le Rectorat.

